

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, lorsque le député déclare que le problème est attribuable au manque d'espace, sa question n'est pertinente que dans la mesure où l'espace disponible est occupé, en fait, par de l'orge, du blé dur et du blé de qualité inférieure qui doivent être acheminés vers des débouchés importants. La Commission canadienne du blé examine l'opportunité d'autoriser les quotas pour les céréales de qualité supérieure et elle suit jour après jour la situation quant à l'espace disponible et à la possibilité d'en trouver pour ces catégories de céréales.

\* \* \*

### LE DISCOURS DU TRÔNE

#### SUITE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le lundi 19 octobre, de la motion de M. Jacques-L. Trudel, portant qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général en réponse au discours qu'il a prononcé à l'ouverture de la session.

**M. Steven Otto (York-Est):** Monsieur l'Orateur, pendant que les députés évacuent la Chambre, permettez-moi de regretter que le ministre des Finances (M. Benson) l'ait déjà fait, de même que son secrétaire parlementaire. Cela me fournit une occasion splendide de poursuivre mes propos d'hier soir sur notre situation économique et financière.

J'avais passé en revue quelques-unes des causes du malaise actuel chez nous et en particulier la malheureuse stratification de notre société en petits groupes fermés où l'individu ne peut faire valoir ses idées ni se créer une situation sociale sans une attente interminable et de grands efforts pour se faire reconnaître par le groupe. J'ai nommé particulièrement le Barreau, les collègues de médecins, les associations de manufacturiers, les syndicats, les corps de métiers et tous les groupes du genre.

● (Midi)

La réponse n'est guère facile mais j'espère qu'on la trouvera et le premier ministre (M. Trudeau) est en meilleure position pour le faire. Il a dit, à l'origine, que la nouvelle constitution devrait comprendre certains droits de l'individu. Je prétends qu'il est de la plus extrême importance que soit inclus dans la nouvelle constitution le droit d'un individu de pratiquer une profession, un métier, un état et le droit pour les personnes de se lancer dans les affaires sans avoir à demander ou à mendier l'autorisation d'un petit groupe. Les normes de qualification pour les individus au Canada pourraient être établies par l'État et non par ces personnes qui ont tout intérêt à limiter les admissions dans divers groupes. C'est ainsi qu'il faut faire et j'espère que le premier ministre en tiendra compte dans sa constitution.

Il a été dit souvent que rien ne compte plus pour les Canadiens que l'état de l'économie, et il en est bien ainsi. Dans le passé, nous avons accepté sans trop nous rebiffer presque tous les affronts, mais nous attachons une importance primordiale à notre porte-monnaie. Peu importe le pouvoir d'un dirigeant politique ou la qualité de son gouvernement, à partir du moment où règne le chômage, l'insécurité et où les débouchés sont insuffisants, ce gou-

[M. Skoberg.]

vernement est voué à mordre la poussière. Cela n'est pas surprenant. Nous sommes un peuple très prudent. Nous aimons faire des économies, nous aimons les polices d'assurance sur la vie et nous aimons nous sentir en sécurité. Lorsque le ministre des Finances a déclaré que le taux de chômage allait s'accroître, la plupart des Canadiens ont été saisis d'effroi, car personne ne sait qui sera la prochaine victime. Au Canada, le chômage est une chose humiliante.

Permettez alors que je fasse une proposition au ministre. Il a manifesté l'intention d'enlever les restrictions monétaires et il tente de le faire. Ce serait une erreur magistrale, je crois, de le faire sur toute la ligne. Si les restrictions sont enlevées, il n'en résultera que plus d'inflation. Il convient en ce moment de faire un choix dans ces suppressions. La Banque du Canada a déjà diminué le taux d'intérêt. Plus d'argent circule. Qu'ont fait les banques commerciales ou à charte? Elles ont fait réapparaître à la télévision l'annonce de prêts pour décapotables rouges. Il s'agit d'un crédit au consommateur avec taux d'intérêt jusqu'à 32 p. 100. Que pouvez-vous demander de plus?

Voici le moment venu pour le ministre des Finances de considérer une façon entièrement nouvelle d'aborder la question, que voici. Que renferment les banques de si important? Je prétends que ce sont les réserves. Autrement dit, les banques doivent à l'heure actuelle déposer de 7 à 9 p. 100 de leurs fonds à la Banque du Canada en réserve. Je fais appel au ministre des Finances pour répartir les réserves en deux catégories. Les banques prêtent de l'argent aux entreprises commerciales et aux industries pour remplacer leurs biens de capital ou leur équipement, créant ainsi des emplois, leurs réserves seront de 2 p. 100; mais que, par contre, la réserve prévue au niveau du crédit à la consommation sera de 20 ou 30 p. 100. De cette façon, la Banque du Canada pourrait obliger les banques à placer l'argent où il en faut et c'est l'industrie qui en a le plus besoin pour renouveler son capital fixe et accroître la productivité. En ce qui concerne notre économie, le ministre devrait insister davantage sur la productivité. Je ne pense pas que les fonds qui selon lui seront consacrés à un accroissement de l'aide sociale seront d'une grande utilité. Je préférerais de beaucoup les voir consacrés à des programmes de recyclage. Cet argent devrait être affecté à des programmes de recyclage par l'intermédiaire du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration pour que les citoyens soient mieux équipés, partant plus productifs.

Le programme d'expansion régionale a toujours été problématique parce qu'il part de l'idée que les administrateurs savent ce qu'il faut faire pour que certains secteurs deviennent autonomes et comment y arriver et qu'on se base là-dessus. Je suggère qu'on déplace l'accent et qu'on le mette sur la recherche de marché et de production. Avec les progrès accomplis aujourd'hui dans la recherche, chaque région du Canada peut produire un produit particulier avec le maximum d'efficacité. Un grand nombre de régions rendent les meilleurs services possibles. Le problème exige l'avis d'experts dans ce domaine, pas l'avis d'experts bureaucrates du gouvernement. Dans la recherche de marché, il est nécessaire d'avoir l'avis des fabricants et des gens pour guider l'expansion.

Laissez-moi vous donner un exemple. Il y a quelques années, et je parle d'il y a sept, huit ou neuf ans, un